

L'Arrivage

d'Adstock

JOURNÉE DE PÊCHE FAMILIALE

Superbe journée familiale de pêche à la truite le dimanche 3 juin 2018. 400 truites serontensemencées spécialement pour cette journée. L'activité se déroulera au parc de cervidés de Saint-Méthode de 8h30 à 13h30.

ADMISSION GRATUITE SUR LE TERRAIN.

Hot dogs, collations et breuvages disponibles.

Le prix est de 3 \$ la truite, 12 \$ pour cinq truites. Possibilité de faire préparer vos truites pour 3 \$. Les membres qui voudraient renouveler leur adhésion pourront le faire.

Nous vous attendons en grand nombre.

Email : clubchasseetpeche@outlook.com

Facebook : Club Chasse et Pêche Stméthode Inc. Stdaniel

Courrier : Club Chasse et Pêche St-Méthode Inc. St-Daniel, C.P 2201, Adstock, Qc G0N1S0



**SOYEZ DES NÔTRES
SAMEDI LE 2 JUIN !**

Objectif :

1000

marcheurs et coureurs !

ST-JEAN À ADSTOCK

La Municipalité d'Adstock, en collaboration avec l'OTJ St-Méthode, organise une fête familiale le samedi 23 juin afin de souligner la Fête nationale du Québec. Dès 13h00, plusieurs activités familiales vous seront offertes. En soirée, nous vous offrirons un spectacle musical ainsi qu'un feu d'artifice pour clore la journée en beauté.

Pour plus de détails, consultez la page Facebook : Loisirs – Municipalité d'Adstock et les affiches dans les différents commerces de la municipalité.

**OÙ: COMPLEXE MARIETTE ET JOSEPH FAUCHER
QUAND: SAMEDI LE 23 JUIN À PARTIR DE 13h00**

MERCI DE VOTRE CONFIANCE

RICHARD SAMSON, RÉDACTEUR EN CHEF

Depuis 2005, L'Arrivage est un média écrit appartenant à la communauté d'Adstock et diffusant une information locale et régionale. L'équipe de bénévoles qui assure ce mandat aime toujours se faire dire que le travail qu'elle fait en vaut la peine, qu'il est apprécié par la communauté. D'ailleurs, notre motivation réside principalement dans le fait qu'on rend service à notre milieu, qu'on participe à son dynamisme.

Différemment des autres médias, la presse écrite communautaire assure un lien intime avec le lecteur, suscite un sentiment d'appartenance, présente un reflet juste de la communauté et constitue une source de renseignements crédibles.

Pour vérifier cet énoncé, l'Association des médias communautaires du Québec, de laquelle L'Arrivage fait partie, a effectué un sondage, entre le 23 janvier et le 28 février 2018 avec la collaboration de la firme Advanis Jolicoeur auprès de 3156 personnes à travers le Québec, dont 1699 auprès de lecteurs de 22 publications membres du réseau. Cette enquête aura permis de recueillir des données régionales fort intéressantes.

PROFIL DE NOS LECTEURS

- Nombre moyen de lecteurs par foyer : 1,39
- Temps de lecture moyen : 30 minutes
- Durée de conservation d'un exemplaire : 11,81 jours

TAUX D'APPRECIATION ÉLEVÉ

- 94% affirment que leur journal communautaire reflète bien la communauté locale
- 70% affirment que leur journal est près de leurs préoccupations
- 96% portent intérêt à l'information locale et régionale
- 92% apprécient les entrevues et les reportages
- 91% apprécient les articles sur les arts et la culture
- 90% apprécient l'éditorial et les articles d'opinion
- 89% apprécient les différentes chroniques
- 92% apprécient les publicités sur les services offerts

Voilà d'excellentes raisons d'être fidèles à votre bulletin d'information mensuel écrit, L'Arrivage d'Adstock !

Voilà d'excellentes raisons de faire de la publicité dans notre média communautaire, puisqu'il a un taux de pénétration et un taux de lecture très élevés et qu'il est conservé plusieurs jours !

Merci d'être avec nous chaque mois.

TOUR DE TÉLÉCOMMUNICATION

BONNE NOUVELLE!

La municipalité et Bell Canada sont parvenus à une entente concernant la tour de télécommunication dans le parc industriel de Saint-Méthode. Les travaux pour terminer la construction débuteront au cours de l'été et sa mise en opération, au courant de l'automne. Les citoyens et les entreprises du secteur Saint-Méthode pourront enfin bénéficier d'un réseau cellulaire qui faisait cruellement défaut.



Et l'attente en valait la peine car cela a permis d'entamer des pourparlers qui ont mené à un accord de principe pour la construction d'une tour au Mont Adstock. Cela améliorera donc définitivement les télécommunications sur le territoire, un engagement que le conseil municipal avait pris il y a plus de deux ans.

L'Équipe

L'ARRIVAGE

73, RUE PRINCIPALE OUEST
ADSTOCK G0N 1S0
TÉL. : 418 422-2272
lisonturcotte55@gmail.com

MEMBRES:

JESSIE JACQUES
FRANCINE MARCOUX
LINDA ROY
LISE TURCOTTE

RÉDACTEUR EN CHEF :

RICHARD SAMSON

GRAPHISME ET IMPRESSION:

IMPRIMERIE GINGRAS

PUBLICITÉ:

BERNADETTE LAMBERT
418 338-2531

NOTES AUX LECTEURS:

DANS LE SEUL BUT D'ALLÉGER
LA LECTURE DE NOS TEXTES,
L'EMPLOI DU MASCULIN COMPREND
ÉGALEMENT LE FÉMININ.

L'AUTEUR D'UN ARTICLE ASSUME
L'ENTIÈRE RESPONSABILITÉ
DE SES ÉCRITS.

ABONNEMENT
EXTÉRIEUR
PAR LA POSTE : 20 \$



Culture
et Communications

Québec

DÉCÈS DE M. BERNARDIN HAMANN

RICHARD SAMSON



Notre édition de mai étant déjà sous presse lorsque nous avons appris le décès de monsieur Bernardin Hamann le 22 avril dernier, L'Arrivage d'Adstock tenait à souligner le départ de celui qui a été une figure très connue et appréciée du monde municipal, celui qui a été secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-Méthode-de-Frontenac pendant de nombreuses décennies et premier directeur général de la Municipalité d'Adstock.

Né à Saint-Méthode en 1934, il était membre d'une famille de trois enfants. Époux de Jeannine Grenier, il éleva sa famille formée de cinq enfants et continua d'opérer le magasin général de son père. Bernardin entra en fonction à titre de secrétaire-trésorier la première fois en 1968. Après le regroupement avec les municipalités de Sacré-Cœur-de-Marie et de Sainte-Anne-du-Lac en 2001, il fut reconfirmé dans sa fonction de directeur général jusqu'à sa retraite en 2010.

Le conseil municipal lui rendit un vibrant hommage en 2015 lorsque fut décidé de nommer en son nom l'édifice abritant la salle municipale et l'ancien bureau municipal, construit en 1979 sous le mandat du maire Pamphile Tardif. C'est d'ailleurs à cet endroit symbolique que la famille a reçu les condoléances des nombreuses personnes qui se sont déplacées pour l'évènement. Pour l'occasion, le maire de la municipalité, monsieur Pascal Binet avait ordonné que les drapeaux municipaux soient hissés et demeurent en berne jusqu'au lendemain des funérailles.

Nos sympathies à la famille.

PARC FRONTENAC RENOUVELLEMENT DE LA CARTE À 30 \$

Comme l'an passé, la Municipalité d'Adstock renouvelle son partenariat avec le Parc national de Frontenac pour offrir la carte d'accès annuelle au parc au coût de 30 \$ pour les contribuables de la municipalité. Cette action est identifiée dans le plan d'action de la Politique des familles et des aînés. Pour bénéficier du rabais, les citoyens d'Adstock devront démontrer leur preuve de résidence ou de propriété sur le territoire. De ce fait, veuillez présenter un des documents suivants : permis de conduire, compte de taxes ou autres documents attestant la preuve de résidence.

Info : 418 486-2300 poste 221.

TRAVAUX AU BARRAGE JULES-ALLARD À L'ÉTÉ

ROGER LAMOTHE

L'Association des riverains du GLSF a appris que des travaux de terrassement devraient se dérouler au barrage Jules-Allard du **2 juillet au 30 septembre 2018**, sous réserve de l'approbation finale du contrat. Le donneur d'ouvrage est la Direction générale des barrages du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

Les travaux se dérouleront normalement les jours ouvrables et ne devraient pas affecter le niveau habituel du lac. Le débarcadère à bateau situé sur le terrain du barrage Jules-Allard demeurera accessible, mais son utilisation sera limitée par la présence de l'équipement requis pour l'exécution des travaux. En conséquence, la collaboration des utilisateurs de ce débarcadère est demandée. Durant la période visée, il serait préférable d'utiliser les autres débarcadères autour du Grand

lac Saint-François plutôt que celui du barrage Jules-Allard.

QUOI FAIRE DANS LA RÉGION

À l'approche de la saison estivale, la Ville de Thetford Mines et la MRC des Appalaches ont uni leurs efforts afin d'offrir à la population et aux visiteurs, de même qu'aux promoteurs et congressistes, une plateforme unique répertoriant l'ensemble de l'offre événementielle de la région de Thetford, soit le : quoifairerégionthetford.com.

L'objectif est de doter la région d'une seule plateforme visant à suggérer des activités culturelles et sportives, notamment les festivals et fêtes de tous genres, les expositions, les spectacles et les parties sportives qui se déroulent dans les 19 municipalités. Le site se veut également un moyen d'améliorer la gestion de l'offre événementielle de façon à éviter que plusieurs activités ciblant la même clientèle se déroulent simultanément sur le territoire.

En plus d'être disponible gratuitement, ce nouvel outil aura certainement un grand impact pour les promoteurs qui verront leur visibilité augmentée. Il permettra également aux coordonnateurs d'assurer un meilleur suivi de l'offre événementielle tout au long de l'année.

Les événements qui se retrouveront en ligne devront respecter certains critères d'admissibilité disponibles sur le site Web. Pour accéder au formulaire d'inscription d'un événement et pour prendre connaissance des critères d'admissibilité, consultez-le : quoifairerégionthetford.com. Les administrateurs s'assureront par la suite que l'activité respecte les critères d'admissibilité et se réserveront un délai pour valider l'information soumise.





À l'approche de la saison estivale, plusieurs chantiers sont en cours ou se termineront ... enfin! Voici en bref l'état des dossiers en cours. On ne peut pas dire que ça ne bouge pas chez nous!

La tour de télécommunications : Bell Canada s'est engagé auprès de la municipalité pour terminer les travaux au cours de l'été. La mise en opération suivra, on l'espère,

le plus tôt possible. De plus, l'attente en valait peut-être la peine, car les représentants ont saisi l'opportunité d'en installer une sur le mont Adstock. Des travaux de sondage et de préparation des devis se feront aussi au cours de l'été.

Le parc industriel : nous ferons des travaux de préparation des terrains cette année afin de finaliser le dossier auprès de Développement économique Canada. Attendez-vous à voir des travaux dans la rue Fortin Nord et sur le rang 13.

Le gaz naturel : un dossier qui a fait couler beaucoup d'encre en coulisse mais qui trouve une fin heureuse après plusieurs démarches. L'installation des conduites aura lieu cet été, dans nos chemins, le long du tracé entre Sacré-Cœur-de-Marie et Saint-Méthode.

L'incubateur agroalimentaire : des incubés produiront pour la première fois cet été sur la terre-école. Plusieurs étaient sceptiques sur ce projet novateur, mais les sceptiques sont maintenant confondus. On constate tous un réel engouement envers la culture biologique et l'agriculture responsable de sorte que la municipalité a été approchée pour la phase II de l'incubateur. Plusieurs centaines de milliers de dollars en subvention seront investis sur une terre que la municipalité a achetée. Pour utiliser une expression bien connue, le projet porte maintenant ses fruits et nous sommes reconnus comme pôle agroalimentaire dans tout Chaudière-Appalaches.

Le mont Adstock : la municipalité s'est engagée auprès des promoteurs du Domaine Escapad à réaliser certains travaux (notamment pour la route et le chalet) et la MRC des Appalaches s'est aussi engagée à assurer un financement minimal d'une durée de 10 ans envers la Coopérative opérant la station de ski. C'est un enjeu actuellement, il faut se le dire, car nous devons poursuivre un effort financier auprès de notre montagne. C'est une condition préalable pour que les investisseurs poursuivent leurs démarches auprès du ministère de l'Environnement et engagent d'autres sommes pour que le projet voit le jour. Les intervenants de la région travaillent de concert avec nous et les partenaires de la montagne pour faire cheminer les différentes demandes d'aide financière. C'est un dossier majeur qui consolidera la montagne comme pôle récréotouristique régional. Peut-on passer à côté de cela? Soyez assurés que lorsque le projet aura reçu définitivement le feu vert, nous convoquerons une assemblée publique.

Les différents chantiers entourant l'aqueduc Jolicoeur et Ste-Anne-du-Lac : nous espérons la fin de ces chantiers et des rencontres de bilan seront organisées pour chacun des secteurs concernés.

Les travaux de voirie et autres projets : nous continuons de préparer la saison estivale avec notre équipe de voirie. Il est question d'effectuer principalement l'entretien de nos fossés et le rechargement de gravier. Le projet pilote de déphosphatation des étangs aérés à Sacré-Cœur-de-Marie se réalisera aussi cet été. Et nous sommes en attente des devis pour réaliser des travaux de la rue Réjean pour accueillir de nouvelles résidences.

Je profite au passage pour remercier nos nombreux bénévoles qui œuvrent au dynamisme et à la vitalité de nos communautés. Sans vous, Adstock ne serait pas aussi vivant et attractif et j'ai pu le constater par moi-même lors de différentes assemblées générales annuelles d'organismes où j'ai été invité. Le bilan est extrêmement positif et encourageant et il faut continuer de penser local et acheter local. Un geste qui peut faire toute la différence.

Je tiens à féliciter madame Madeleine Nadeau qui a reçu le Prix Hommage décerné par la Table de concertation des aînés de Chaudière-Appalaches, ainsi que messieurs Jean-Guy Marois et Yvan Groleau pour leur nomination à titre de bénévoles émérites par le lieutenant-gouverneur du Québec. Votre engagement et votre dévouement sont une inspiration pour plusieurs d'entre nous. Nous vous remercions sincèrement pour votre travail.

Bravo à l'équipe de la Coopérative Saint-Méthode. Se relever de ses cendres trouve tout son sens. L'inauguration de la nouvelle quincaillerie fut un succès. Et dans le cadre de votre 80^e anniversaire, nous vous souhaitons un succès à la hauteur de vos attentes. La municipalité continuera de vous épauler.

En terminant, nous voulons souhaiter la bienvenue à trois nouveaux employés soit madame Jacinthe Bélanger, technicienne en environnement et messieurs Dominic Messier, journalier et Jean-Philippe Auclair, technicien en génie et en traitement de l'eau potable, et souhaitons une bonne continuation à madame Jessie Jacques dans son nouveau rôle à titre de technicienne en bâtiment et en traitement des eaux usées. Je suis persuadé que vous leur réserverez un accueil des plus chaleureux. Je tiens à préciser que ces nouvelles embauches respectent la masse salariale prévue dans le cadre budgétaire de la municipalité car on se souvient que plusieurs postes n'avaient pas été remplacés.

Nous vous remercions de comprendre que nous sommes en adaptation et en réappropriation de plusieurs dossiers. Depuis un an, la municipalité œuvre avec moins d'employés et a dû faire face à plusieurs mouvements de personnel. Nous avons beaucoup de projets et nous répondons à peine à toutes les demandes. Nous reprendrons la cadence peu à peu et nous savons que tout n'est pas parfait, mais nous y travaillons. Nous désirons la même chose que vous, soit l'amélioration de notre milieu et ce, dans tous les secteurs de la municipalité. Ce n'est pas toujours facile de gérer la croissance et le changement car l'inconnu nous dérange et peut faire peur mais si on veut avancer dans la vie, ça devient un mal nécessaire qui doit être bien planifié.

Au plaisir!



FACEBOOK : LOISIRS – MUNICIPALITÉ D'ADSTOCK

**VOUS Y TROUVEREZ TOUTE L'INFORMATION SUR LES LOISIRS DE CHAQUE SECTEUR DE LA MUNICIPALITÉ.
 N'HÉSITÉS PAS À M'ENVOYER VOTRE PUBLICITÉ POUR LES ACTIVITÉS DE LOISIRS.**

LOCATION DE CHAPITEAU

Il est maintenant possible pour les organismes, citoyens et entreprises de la municipalité de louer nos chapiteaux d'une dimension de 20' X 40' pour vos activités estivales. Les formulaires à remplir sont disponibles auprès de monsieur Justin Lessard Nadeau. Pour information, vous pouvez communiquer avec le service des loisirs au 418 422-2135 option 6.

TERRAINS DE JEUX

STE-ANNE-DU-LAC (LAC DU HUIT, LAC À LA TRUITE ET LES RANGS AUX ALENTOURS) ET SACRÉ-CŒUR-DE-MARIE

Cette année, les deux terrains de jeux ont une nouvelle organisation avec une nouvelle méthode de fonctionnement et de nouveaux animateurs !

Journées thématiques, activités variées (cuisine, sport, arts, etc.), sorties diversifiées.

CAMP DE JOUR ANIMÉ !

Du 25 juin au 17 août, de 9h00 à 16h00
Service de garde : 7h00-9h00 et 16h00-17h30
Terrains de jeux : 9h00 à 16h00

INSCRIPTIONS :

Sacré-Cœur-de-Marie :

Jeudi le 14 juin à compter de 19h00 jusqu'à 20h00 à la Salle Viateur-Routhier à Sacré-Cœur-de-Marie (17 chemin Sacré-Cœur E)

Ste-Anne-du-Lac :

Vendredi le 15 juin à compter de 19h00 jusqu'à 20h00 au Centre des Loisirs de Ste-Anne-du-Lac (1025 Route du Lac du Huit)

Info : Rachèle Lessard : 418 332-9824

INSCRIPTION AU SOCCER ET LIGUE DE BALLE MOLLE POUR ENFANTS –

DERNIÈRE CHANCE

La saison débute très bientôt pour le soccer et la balle donnée pour enfants. C'est votre dernière chance pour inscrire vos enfants.

Ligue de balle donnée : 35 \$
Ligue de soccer : 25 \$

VOUS POUVEZ INSCRIRE VOTRE ENFANT :

par courriel : loisirs@municipaliteadstock.qc.ca
par téléphone : au 418 422-2131 ou au 418 422-2135 #6
en personne : au Complexe sportif Mariette et Joseph Faucher

SPECTACLES SUR LES PERRONS D'ÉGLISE

Le premier spectacle en plein air aura lieu le **jeudi 21 juin** prochain dans le secteur Saint-Méthode sur le perron de l'église. Nous allons accueillir le duo Anything dès 18h30.



Horaire pour les prochains spectacles

- Les bons jacks le jeudi 19 juillet dans le secteur Sainte-Anne-du-Lac (Centre des loisirs)
- Charles-Antoine Quirion le jeudi 23 août dans le secteur St-Daniel
- The Jerks le jeudi 13 septembre dans le secteur Sacré-Cœur-de-Marie

AIDE-MONITEUR RECHERCHÉ

Le terrain de jeux du secteur Saint-Méthode est à la recherche d'aide-moniteur pour cet été. Si tu as 14 ans ou plus, que tu aimes travailler avec les jeunes, que tu aimes travailler en équipe et que tu as envie de passer un bel été rempli d'apprentissage, joins-toi à notre équipe.

Tu peux postuler par courriel au loisirs@municipaliteadstock.qc.ca ou encore viens nous rencontrer directement au Complexe sportif Mariette et Joseph Faucher.

Pour information, tu peux aussi nous appeler au 418 422-2131.

2018

VENEZ PROFITER DE NOTRE TERRASSE
 prendre un verre entre amis • petit casse-croûte • déjeuner • 7 jours/semaine

D É C O R E N C H A N T E U R

Obtenez 10% sur présentation de ce coupon

UN COUPON PAR PERSONNE | 418 422-2242 | www.golfadstock.com

NOUVEAU ET UNIQUE EN RÉGION

FOREUSE DE PUIIS SUR CHENILLE

FORAGE À DOUBLE ROTATION
 MEILLEUR SCÈLEMENT AU POC
 MONTURE QUAITÉ D'EAU
 FOREUSE PLUS COMPACTE ET PLUS LÉGÈRE

418-338-5311 OU 1 800 567-5829

100% fait au Québec

Puitbec

REG. 5021-1000-90

LA COOP DE ST-MÉTHODE INAUGURE SA NOUVELLE QUINCAILLERIE

CHANTAL CLOUTIER, DIRECTRICE GÉNÉRALE

C'est le mercredi 16 mai que La Coop de St-Méthode a inauguré officiellement sa toute nouvelle quincaillerie en présence de 130 personnes, membres de la coopérative et invités spéciaux.



Lors de cette soirée, le maire d'Adstock Monsieur Pascal Binet a remis un chèque de 10,350 \$ à la coopérative, une belle contribution de la municipalité afin d'aider la Coopérative dans sa relocalisation.

Sa quincaillerie qui était située à côté de l'épicerie au 2, rue Notre-Dame Nord a passé au feu le 30 mars 2016. La coopérative a rapidement relocalisé temporairement sa quincaillerie dans un ancien garage à proximité de son ancienne bâtisse. Elle a opéré dans ce garage du mois d'avril 2016 au mois de novembre 2017 soit pendant 20 mois. Pendant ce temps, ses bureaux ont été relocalisés dans les anciens bureaux de la Municipalité d'Adstock.

Par la suite la Coopérative a fait l'acquisition d'un bâtiment déjà existant (ancienne usine) au mois d'août 2017, et y a aménagé sa nouvelle quincaillerie avec l'aide de BMR. C'est le 20 novembre 2017 elle a déménagé dans ses nouveaux locaux situés au 55, 1^{ère} Avenue Ouest à Adstock.

C'est un investissement de plus de 825,000 \$ pour le projet global incluant un entrepôt de matériaux qui sera construit.

La quincaillerie Unimat offre maintenant beaucoup plus de produits, dont toute une gamme de produit saisonnier. C'est beaucoup plus grand et plus fonctionnel qu'auparavant. L'important, était de continuer d'offrir aux citoyens des services et des produits de quincaillerie et matériaux dans leur communauté.

Plusieurs rabais ont été offerts dans la semaine du 16 au 19 mai et samedi le 19 mai, il y a eu une activité pour les enfants : des jeux gonflables, une maquilleuse ainsi que la présence de la mascotte Donald Duck. Des cadeaux ont été remis aux enfants et des hot dogs ont été offerts gratuitement.

Le conseil d'administration et la direction ainsi que le personnel de la Coop de St-Méthode vous invitent à venir visiter leur nouvelle quincaillerie Unimat et d'encourager l'achat local, un service de proximité essentiel dans une communauté comme Adstock.

À PROPOS DE LA COOP DE ST-MÉTHODE

La Coopérative de consommateurs a vu le jour en 1938. Cette année elle va célébrer son 80^{ème} anniversaire. Elle opère une épicerie Bonichoix et une quincaillerie Unimat et vend plusieurs produits agricoles comme la moulée, semence et engrais. Avant l'incendie, son chiffre d'affaire était de 2,982,000 \$. Elle emploie présentement 25 personnes. Elle est dirigée par un conseil d'administration formé de 3 hommes et 2 femmes.

MARCHÉ AUX PUCES SCDM

Les **9 et 10 juin prochains, de 9h30 à 16h00**, se tiendra à la salle du Centre intergénérationnel, situé au 252 chemin Sacré-Coeur Ouest, le marché aux puces organisé par la Coopérative multiservices.

La Coopérative sollicite votre collaboration pour la réalisation de cette activité de financement. Deux options s'offrent à vous pour participer à ce marché.

1. Vous pouvez venir vendre directement vos articles en louant une table sur place au coût de 10 \$ pour les deux jours.
2. Sinon, il est possible de venir porter vos articles sur place (la veille de l'événement ou le matin du 9 juin) et l'argent amassé suite à la vente de ces objets sera remise à la Coopérative multiservices aux fins de financement. Si vous êtes intéressés à donner des articles à la Coop, veuillez contacter Jeanne Landry, gérante de la Coop, au 581 680-0500 ou par courriel à cooperative-sacrecoeur@outlook.com.

De plus, une cantine sera sur place pour vous offrir un bon repas! Au plaisir de collaborer ensemble à cette activité pour le maintien de nos services de proximité!

Leader mondial en fondations vissées

techno **PIEUX**

APPROUVÉ
CSCC 1994-01



418 333-4218
TECHNOPIEUX.COM

sylvie hamel
communications

objets et vêtements promotionnels
cadeaux corporatifs

450 775-4601

418 341-0711

info@shcpromo.com

shc.promocan.com

sylviehamelcommunications.com

GALA RECONNAISSANCE 2018

Dans le but de bien préparer le Gala reconnaissance Adstock 2018 qui aura lieu le **17 octobre prochain**, le comité réitère son appel aux citoyens d'Adstock afin qu'ils soumettent le nom de personnes, d'organismes ou d'entreprises qui mériteraient d'être honorés, à savoir des bénévoles qui se démarquent ou des organismes, des individus ou des entreprises qui ont marqué la vie municipale entre septembre 2016 et juin 2018.

Si vous avez déjà rempli un formulaire de mise en candidature, merci de votre coopération. Sinon, faites-le **avant le 30 juin 2018** [Le formulaire vous a été fourni à la page 16 de l'édition d'avril de L'Arrivage; il est aussi disponible au bureau municipal, au service des loisirs et sur le site Internet de la municipalité]. Pensez-y, votre opinion compte pour nous !

N'oubliez pas notre nouvelle catégorie « **Coup de cœur patrimonial** », qui vise à désigner un récipiendaire parmi les propriétaires de maisons anciennes qui ont préservé le caractère patrimonial de leur propriété. Celle-ci peut être une résidence, une grange ou tout autre bâtiment de ferme et doit avoir été construit avant 1950. La mise en valeur concerne des travaux extérieurs qui auraient été effectués au cours des dix dernières années. Il suffit de remplir le formulaire, d'y joindre une photo et d'envoyer le tout avant le 30 juin à monsieur Jérôme Grondin, directeur du Service de l'urbanisme. [Info : 418 422-2135, poste 27 ou j.grondin@municipaliteadstock.qc.ca].

ARTISTES RECHERCHÉS !

Le comité du gala souhaite présenter les artistes de la Municipalité d'Adstock [peinture, sculpture, photographie, arts visuels...] lors d'une exposition qui sera tenue avant le gala, soit à compter de 16h00. Certains artistes se sont déjà manifestés, mais il y a de la place pour tous nos artistes ! Soyez des nôtres, inscrivez-vous auprès du service des loisirs (418 422-2135, option 6) dès maintenant.

UNE ANNÉE DE CONSOLIDATION

LINDA ROY, COORDONNATRICE

Le Comité de promotion industrielle d'Adstock a tenu son assemblée générale le 15 mai dernier. Cette assemblée a pour but d'informer les personnes présentes sur ses activités (réalisations et projets), ses états financiers qui furent présentés par madame Andrée Roy de la firme Blanchette Vachon ainsi que l'élection de son conseil d'administration.

Ainsi les membres qui formeront le conseil d'administration

pour la prochaine année sont : M. Serge Bolduc, vice-président; M. Michel Rhéaume, secrétaire-trésorier; MM Marc Drolet, Yves Gamache, Serge Nadeau, Nelson Turgeon administrateurs et Benoît Faucher, administrateur de projets spéciaux. M. Pascal Binet, observateur invité, continue de présider les assemblées. Le poste de président reste à déterminer parmi les administrateurs.

L'année 2017-2018 fut une année de consolidation au plan des investissements et nous nous sommes concentrés sur les remboursements des prêts suite à la construction du motel industriel #8 et de l'aménagement du terrain du motel industriel #9 (Mahindra).

Le bail de la pharmacie a été renégocié et reconduit pour une période de deux ans. L'aménagement du terrain du motel #8 a été finalisé suite au rapport de l'inspecteur municipal afin de respecter les règlements en vigueur. Après avoir fortement milité en faveur du projet, les gouvernements ont finalement annoncé la venue du gaz naturel.

Le CPI a reçu un certificat de reconnaissance de la part du député Luc Berthold remis en regard du travail et de l'engagement des bénévoles ayant contribué au rayonnement de la municipalité ainsi que la médaille du 150^e du Canada.

En octobre, une soirée de présentation des candidats aux élections municipales a été organisée en collaboration avec la Société de développement socio-économique d'Adstock et la Société de développement de Sacré-Cœur-de-Marie; un premier pas de collaboration entre les trois organismes de développement.

Le terrain situé sur la 1^{ère} Avenue a été vendu à la Municipalité d'Adstock et une partie à la Boulangerie St-Méthode.

Enfin, une campagne de recrutement a permis de trouver trois nouveaux administrateurs qui amèneront des expertises différentes au sein du comité.

Ce qui retiendra l'attention du CPI au cours de la prochaine année : le suivi des dossiers du gaz naturel, de la tour de télécommunication et de la fibre optique; l'étude pour la construction d'un incubateur industriel; le suivi de divers projets et la recherche de nouveaux investisseurs; l'embellissement du parc industriel et un affichage adéquat.

En terminant, le CPI a connu une année de répit du côté des constructions. Les projets de consolidation du comité et de la reconduction du bail de la pharmacie ont été réalisés et les administrateurs se consacrent désormais à de nouveaux défis. Félicitations aux membres du CA qui ont à cœur le développement économique de notre municipalité.

LES JARDINS BEAUSÉJOUR

Annuelles, légumes,
arbustes, vivaces, arbres

1631, 36^e Rue (Route 269 Nord)
La Guadeloupe
(Québec) G0M 1G0



418 459-6368

NOUVEAU DANS LA RÉGION!
Adstock-Secteur St-Daniel



418 281-4250

LOCATION • ACHAT • VENTE • RÉPARATION
de véhicules récréatifs usagés ou accidentés
www.equipeleroy.ca





À COMPTER DU 1^{ER} JUIN 2018

BUREAU MUNICIPAL FERMÉ LE VENDREDI EN APRÈS-MIDI

[À L'EXCEPTION DU BUREAU DE L'INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT]

LE SERVICE DE L'URBANISME VOUS INFORME

NOUVELLE STRUCTURE ORGANISATIONNELLE AU SERVICE

Le conseil municipal a déposé sa nouvelle structure organisationnelle lors de la séance du conseil du 7 mai dernier. Ce faisant, le poste d'inspecteur en bâtiment et en environnement a été aboli et deux postes de techniciens ont été créés pour répondre plus adéquatement aux besoins des citoyens et du service. En plus du directeur, qui s'occupe de la gestion du service, de la réglementation et de la planification de l'aménagement du territoire, le service comptera sur l'expertise de deux techniciennes. Celles-ci travailleront en collégialité dans plusieurs dossiers et relèveront du directeur du service. Nous tenons à souhaiter la bienvenue à madame Jacinthe Bélanger qui agira à titre de technicienne en environnement.

Pour savoir qui contacter pour vos projets ou pour répondre à vos questions, consultez le tableau ci-dessous.

BÂTIMENT	ENVIRONNEMENT
<p>Madame Jessie Jacques Technicienne en bâtiment et en eaux usées</p> <p>Principales tâches</p> <ul style="list-style-type: none"> Émission de permis (construction, rénovation de bâtiments, etc.) Application des règlements en matière d'urbanisme Inspection du territoire Volet eaux usées, opération des étangs aérés <p>418 422-2135 poste 25 batiment@municipaliteadstock.qc.ca</p>	<p>Madame Jacinthe Bélanger Technicienne en environnement</p> <p>Principales tâches</p> <ul style="list-style-type: none"> Émission de permis (abattage d'arbres, remaniement des sols, etc.) Application des règlements en matière d'environnement et de nuisances Inspection du territoire Gestion de la vidange des installations septiques <p>418 422-2135 poste 26 environnement@municipaliteadstock.qc.ca</p>

PLANIFIER VOS TRAVAUX À L'AVANCE

Saviez-vous que la municipalité a 30 jours pour délivrer un permis? Étant donné que nous recevons un nombre élevé de permis, il se peut que vous ne puissiez recevoir votre permis quelques jours après le dépôt de votre demande. Puisqu'il est obligatoire d'obtenir un permis avant d'effectuer tout travaux, nous vous recommandons de planifier vos travaux à l'avance et de déposer vos documents en conséquence de la date prévue du commencement de vos travaux. Merci de votre collaboration.

LES NUISANCES SUR LES PROPRIÉTÉS

Le service d'urbanisme demande votre collaboration afin de garder notre municipalité propre et attrayante pour ceux qui

nous fréquentent et nous côtoient. Une attention toute particulière sera portée aux propriétés où l'on retrouve des véhicules hors d'usage ou non immatriculés, de la ferraille, des amoncellements de bois, des abris d'hiver ainsi que leur structure non démontée, des tas de terre, etc. Prenez note qu'une tournée à travers la municipalité sera effectuée par les employés du service pour constater votre collaboration à maintenir un environnement propre où il fait bon vivre.

RENATURALISATION DES BANDES RIVERAINES : UNE CONFORMITÉ NÉCESSAIRE EN 2018

Depuis 2012, la municipalité a exigé une renaturation progressive des rives des lacs à la Truite, Bolduc, du Huit, Grand lac Saint-François et Jolicoeur et de celles des cours d'eau en zone de villégiature. L'échéancier pour la renaturation s'est terminé en 2016. Plusieurs des riverains sont conscients et se sont conformés à la réglementation. Toutefois, certains riverains n'ont toujours pas atteint la bande minimale à renaturiser. Ceux-ci ont reçu un avis à cet effet. À partir de la mi-juillet, la technicienne en environnement profitera de la saison estivale pour procéder à un suivi des bandes riveraines. Les propriétaires ne respectant pas la réglementation se verront remettre une amende de 1 000 \$. Malheureusement, le fait d'acquitter l'amende ne dispensera pas les propriétaires à procéder à la renaturation de la rive. Faites un choix logique et évitez-vous l'amende. Il en va de la santé de votre portefeuille et de celle de nos lacs!

N'oubliez pas que pour toute intervention dans la bande riveraine, vous devez demander un permis. Pour information, veuillez contacter madame Jacinthe Bélanger, technicienne en environnement au 418 422-2135 poste 26 ou au environnement@municipaliteadstock.qc.ca.

Veuillez noter que ceux qui ont malheureusement vu leur bande riveraine être complètement détruite en raison des intempéries dans les dernières semaines se verront accorder un sursis. Nous vous invitons à contacter madame Bélanger pour qu'elle puisse aller constater les dommages.

ENTRETIEN ET RENATURALISATION DES BANDES RIVERAINES : DES CHANGEMENTS ONT ÉTÉ APPORTÉS

Le conseil municipal a modifié sa réglementation concernant l'entretien de la végétation et la renaturation dans la bande riveraine. Maintenant, la réglementation applicable à cet effet se retrouve dans le règlement de zonage aux articles 8.3 et non plus dans le règlement 133-12.



Dorénavant, pour une construction légalement érigée en tout ou en partie dans la bande de 5 mètres de la rive mesurée à partir de la ligne des hautes eaux, l'entretien de la végétation (incluant la tonte de gazon) est permis à l'intérieur d'une bande de deux mètres calculée horizontalement à partir des murs dudit bâtiment (voir illustration).



Concernant les modifications quant à la renaturalisation des bandes riveraines, voici les principaux changements apportés à la réglementation :

- obligation de renaturaliser une bande de cinq mètres des rives du lac Rochu avant le 30 septembre 2018;
- ajout d'encadrement pour les travaux de renaturalisation (méthode de renaturalisation);
- ajout d'une liste d'espèces indigènes autorisées pour la renaturalisation.

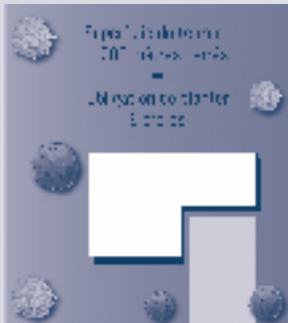
L'ABATTAGE D'ARBRES EN ZONE DE VILLÉGIATURE ET À L'INTÉRIEUR DES PÉRIMÈTRES URBAINS

Assurez-vous d'avoir en main votre autorisation de la municipalité pour toute coupe d'arbres en zone de villégiature et à l'intérieur des périmètres urbains avant d'effectuer des travaux en vertu de l'article 8.5 du règlement numéro 69-07 relatif au zonage.

Pour information, veuillez contacter madame Jacinthe Bélanger, technicienne en environnement au 418 422-2135 poste 26 ou au environnement@municipaliteadstock.qc.ca.

LES CONSTRUCTIONS NEUVES ET L'OBLIGATION DE PLANTER DES ARBRES

Saviez-vous que lorsque vous construisez une nouvelle résidence, vous devez planter un certain nombre d'arbres? En effet, depuis 2015, toute nouvelle construction a l'obligation d'aménager son terrain d'un arbre par 200 mètres carrés de superficie de terrain (voir illustration).



Ce que dit également la réglementation (art. 8.5.1, règlement de zonage) :

- au moins la moitié de ces arbres doivent être situés dans la cour avant principale ou dans la cour avant secondaire;
 - ces arbres doivent avoir une hauteur minimum de 1,5 mètre et doivent être encore vivants 1 an après leur plantation;
- la plantation doit être exécutée dans un délai inférieur à 18 mois suivant la date d'émission du permis;
 - une haie n'est pas considérée dans ce cas-ci.

COLLETTE ANNUELLE DES OBJETS VOLUMINEUX

ZONE DE VILLÉGIATURE

Comme à chaque année, la Municipalité d'Adstock procédera à la collecte des objets volumineux (grosses vidanges). Le **jeudi 28 juin**, le pourtour des lacs recevra la visite des éboueurs.

Voici les types d'objets qui peuvent être placés en bordure de la rue : ameublement (vieux meubles, divans, tables, chaises, matelas, etc.), matériaux naturels (branches d'arbres ou d'arbustes attachés et coupés en longueur maximum de 1,2 mètre, morceaux de tourbes et pierre dans un récipient non récupérable d'un maximum de 25 kilogrammes), matériaux ferreux (appareils ménagers, tables et chaises de métal, bout de fer, fournaies, réservoirs à eau, etc.).

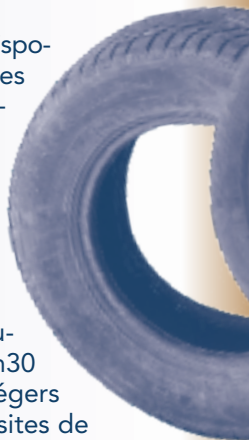
Les objets suivants sont interdits : tout type de pneu (avec ou sans jante), résidu de construction, de rénovation ou de démolition, résidu domestique dangereux et matières explosives, bombonne de propane.

Nous vous rappelons que le règlement de nuisances interdit à quiconque de déposer du matériel en bordure de la rue. En vertu du règlement 221-18 adopté par le conseil plus tôt cette année, les objets peuvent être placés en bordure de la rue au maximum 7 jours précédant le jour prévu pour la collecte.

SITES DE DÉPÔT À PNEUS

N'oubliez pas que la municipalité met à votre disposition deux sites de dépôt à pneus de véhicules légers. Les sites sont situés aux garages municipaux de Saint-Méthode et de Sacré-Cœur-de-Marie. Les endroits pour déposer les pneus seront bien identifiés par un affichage clair. Les sites seront ouverts à partir du 1^{er} mai jusqu'au 30 septembre de chaque année.

Le dépôt des pneus devra être fait dans les heures d'ouverture du Service des travaux publics, c'est-à-dire, du lundi au vendredi de 7h30 à 17h00. Seulement les pneus de véhicules légers propres et sans jante sont acceptés dans les sites de dépôt. Aucun pneu de véhicules lourds (plus de 24 pouces) ne sera accepté à moins qu'il soit minimalement coupé en quatre morceaux.



SOLARIUM ADSTOCK

Solarium
3 et 4 saisons

Solarium Adstock
www.solariumadstock.ca
418 422-4111

Les **CABANONS Chouinard** INC.

Maxime Chouinard
900, Route 267
Adstock (secteur St-Thomas) 418 422-2323

CABANONS ET GAZEBOS PERSONNALISES

CHRONIQUES MENSUELLES

BIBLIOTHÈQUE DE L'AVENIR

SAVIEZ-VOUS qu'il n'en coûte rien pour être membre de la bibliothèque de l'Avenir à Adstock? En effet, que vous soyez de St-Méthode, de Sacré-Cœur-de-Marie, de St-Daniel ou du secteur des lacs, toutes les personnes qui résident sur le territoire d'Adstock peuvent venir à la bibliothèque, s'inscrire et se choisir un bon livre...

Mercredi soir : 19h00 à 20h00

Jeudi après-midi : 14h00 à 15h00

Téléphone : 418 422-5569

Courriel : biblidelavenir13@gmail.com

CHANTAL MACHABÉE (biographie)

Guillaume Lefrançois

L'auteur est journaliste à *La Presse +* où il couvre les activités du Canadien. Il a commencé sa carrière au service des sports de Radio-Canada, y couvrant les Alouettes et le CH.

D'abord animatrice de *Sports 30*, Chantal passera plus tard à couverture quotidienne du Canadien de Montréal, devant continuellement se battre contre les préjugés. Chantal mène de front carrière et vie de famille. Le récit inspirant d'une battante qui n'a pas fini de relever les défis !

LA QUÊTE D'ALICE GAGNON – tome 1 -

Une fille de Chicoutimi (série)

Louise Chevrier

L'auteure a été chroniqueuse littéraire pour *La Terre de chez nous* et *Histoire Québec*. Elle signe ici une série en deux tomes, inspirée de la vie de sa grand-mère maternelle, sur

sa région natale, le Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Dans une ferme, la jeune Alice-Laurette se rebelle contre le sort réservé aux filles aînées : servante de famille et épouse de fermier. Elle déteste son prénom, la ferme et l'étable qui empeste la vache. Elle ira à l'école le plus longtemps possible et sera Alice, fille de ville, libre et indépendante.

ATAXIE TRANSSYNAPTIQUE – L'évasion (roman)

Frédéric Vachon

L'auteur a grandi et vit à Thetford Mines. Enseignant au secondaire et détenteur d'un certificat en psychologie, il nous offre ce premier roman à l'âge de 39 ans. D'un naturel curieux, friand d'actualités, il est un éternel éclectique aux champs d'intérêts des plus variés.

Thomas Vaillancourt, détenu dans un pénitencier à sécurité maximale et reconnu coupable d'avoir perpétré un attentat terroriste, est sur le point de s'évader. On en apprend sur le passé de cet homme motivé à l'idée de sortir et de connaître l'identité d'un personnage aux multiples visages qui a indirectement contribué à son incarcération.

P.S. Dans le cadre du projet LIRE, UN CADEAU POUR LA VIE,
la bibliothèque détient 23 trousse de lecture pour les jeunes de 2 à 6 ans.

JEAN-GUY MAROIS TIRE SA REVERENCE

Linda Roy, bénévole

Après 32 années de bénévolat à la bibliothèque l'Avenir d'Adstock, Jean-Guy Marois a annoncé qu'il quittait sa fonction de responsable de la bibliothèque lors d'une réunion avec ses bénévoles le 30 avril dernier.

En effet, après mûres réflexions, M. Marois a expliqué qu'il laissait sa place à d'autres après avoir vécu quatre déménagements et une rénovation. Il en a déménagé des livres, il en a raconté des histoires et des anecdotes car il a encore une très bonne mémoire. Jean-Guy s'est toujours dévoué à ses lecteurs en leur faisant quelque fois des petits privilèges. Par exemple, il leur apportait même à la maison. Il connaissait les goûts de plusieurs, dès qu'ils arrivaient à la bibliothèque et demandaient à Jean-Guy de leur suggérer un livre, il allait chercher un livre sur les rayons et leur disait : « Tiens, lis ça ». Il en a lu beaucoup de livres Jean-Guy, c'est une de ses passions et plusieurs le considèrent comme une très bonne référence dans le domaine.

Étant bénévole depuis quelques années et écrivant les suggestions de lecture dans *L'Arrivée*, Jean-Guy m'avait repérée comme sa remplaçante, il espérait que je prenne sa relève. C'est avec plaisir que j'ai accepté mais je ne serais pas capable d'accomplir cette tâche sans l'aide des huit autres bénévoles de l'équipe : Mariette Bisson, Olivette Bolduc, Yvon Grégoire, Rita Grenier, Thérèse Grondin, Rosianne Perreault, Françoise Rodrigue et notre toute dernière recrue Jessyka Litalien.

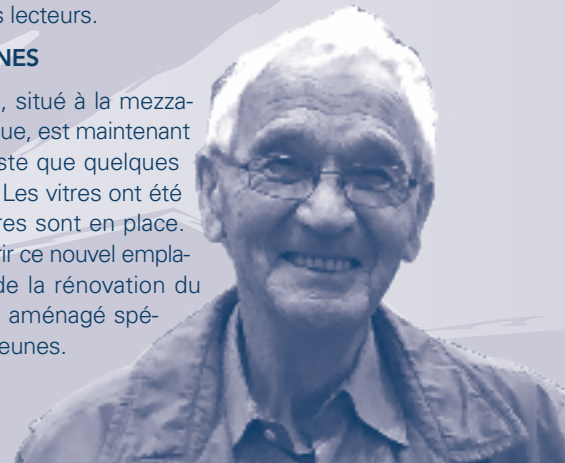
Enfin, les bénévoles de la bibliothèque se joignent à moi pour remercier Jean-Guy Marois d'avoir donné beaucoup de son temps et de disponibilité à la bibliothèque l'Avenir d'Adstock. Il vous arrivera sûrement de le croiser car il demeurera bénévole et viendra, à son tour, se choisir un bon livre. Jean-Guy restera toujours le bienvenu au local ainsi qu'à nos activités.

UN PEU D'HISTORIQUE

Rappelons-nous que la bibliothèque a ouvert ses portes le 22 janvier 1987 suite à la volonté de quelques bénévoles qui aimaient la lecture et voulaient ouvrir une bibliothèque. Après maintes démarches, un local avait été trouvé au Centre communautaire. Il restait à le rénover et à l'aménager : Joseph Roy avait posé le tapis qui avait été donné par le Foyer Valin, ensuite Joseph et Guy Marois avaient fait des étagères, bois qui avait été donné par Meubles Adstock afin d'accueillir les premiers 2000 livres et encore là, dons de plusieurs personnes et organismes. À l'époque, les heures d'ouverture étaient le troisième jeudi du mois de 19h00 à 21h00. Paulette (épouse de Jean-Guy) et Lucille accueillait les lecteurs.

LE COIN DES JEUNES

Le coin des jeunes, situé à la mezzanine de la bibliothèque, est maintenant accessible, il ne reste que quelques éléments à ajouter. Les vitres ont été installées et les livres sont en place. Venez donc découvrir ce nouvel emplacement créé lors de la rénovation du complexe qui a été aménagé spécialement pour les jeunes.



Juin nous amène à la période estivale avec les jeunes qui terminent l'école, les vacances qui approchent et les résidents saisonniers qui arrivent afin de profiter de la belle saison. Depuis quelques années déjà, la municipalité demande à ses citoyens riverains de renaturaliser les berges de leur terrain en bordure du lac. Afin d'éclairer certains nouveaux résidents et faire un rappel aux riverains déjà installés ma chronique traitera du pourquoi renaturaliser les berges des lacs et cours d'eau.

Durant les années 1970 et 1980, la végétation qui poussait sur les rives des lacs était supprimée pour être remplacée par des murs en pierres et en béton provoquant des déséquilibres et des problèmes importants qui, malheureusement, laissent encore des traces aujourd'hui.

Lorsqu'on supprime les végétaux qui poussent sur les rives d'un lac, cela peut avoir comme effet de rendre l'eau plus trouble car il n'y a plus de plantes pour

stabiliser les berges ayant comme conséquence que l'eau de ruissellement se déverse directement dans le cours d'eau entraînant avec elle des sédiments. De plus, les berges qui ne sont pas couvertes de plantes sont aussi plus sujettes à l'érosion par les vagues, contribuant ainsi à augmenter la quantité de matière organique en suspension dans l'eau en plus d'augmenter sa température car il n'y a pas de végétaux pour ombrager l'eau. Ces deux phénomènes combinés (augmentation des sédiments en suspension et augmentation de la température de l'eau) figurent parmi les causes de la prolifération des algues bleues aussi appelées cyanobactéries. Aussi une diminution du couvert végétal se traduit par une raréfaction des abris et des lieux de ponte pour les poissons et une diminution de la quantité de nourriture pour ces animaux.

Vous comprendrez donc l'importance de végétaliser les berges de vos terrains en bordure des lacs par des plantes indigènes

qui sont essentielles afin de retenir le sol des rivages avec leurs racines et filtrer les eaux de ruissellement. La santé des lacs en dépend. Les plantes herbacées indigènes les plus conseillées sont l'eupatoire maculée, l'iris versicolore, le jonc épars et le scirpe souchet. Quant aux arbustes, les plus utiles pour stabiliser les rives des cours d'eau sont assurément l'aulne rugueux, le céphalanthe occidental, le cornouiller stolonifère, le myrique baumier et certaines espèces de saules arbustifs.

La municipalité est très sensible à ce problème et fut très proactive afin de garder la santé de ses lacs. Ayant vu l'urgence d'intervenir pour ralentir et contrer le phénomène de dégradation des rives et des plans d'eau, elle a obligé les propriétaires riverains, de par sa réglementation, à renaturaliser les rives des plans d'eau et des cours d'eau en zone de villégiature. La santé des lacs est la responsabilité de tous.

Source : Articles d'Albert Mondor, horticulteur

LE PETIT COIN DES FERMIERES

FERMI-TRUCS • FERMI-RECETTES • FERMI-TRICOT

SALADE DE MACARONI

- 1½ t. de macaroni (non cuit)
- 2 t. de poulet ou jambon cuit coupé en morceaux
- 1 t. de céleri
- ¼ t. d'oignon ou échalote au goût (facultatif)
- 1 c. à table de persil
- 1 c. à thé de sel
- ¼ c. à thé de poivre
- 1½ t. de mayonnaise
- 1 c. à thé d'huile

Dans un grand chaudron d'eau bouillante légèrement salée, ajouter le macaroni et cuire de 6 à 8 minutes, égoutter (ne pas rincer) et refroidir au réfrigérateur (ou au congélateur si vous êtes pressés). Ajouter les légumes coupés finement. Mélanger la mayonnaise, l'huile et les épices. Ajouter à la salade.

TRUCS :

Pour éloigner les mouches à fruits, mettre un bouchon de liège dans votre panier à fruits.
Pour avoir des plantes vigoureuses : mettre quelques vieux clous rouillés au fond du pot rempli de terre.





« UNE NAISSANCE, DEUX ARBRES »

Tous les enfants nés ou adoptés entre le 1^{er} juillet 2017 et le 30 juin 2018, dont les parents résident à Adstock, sont éligibles au programme «Une naissance, deux arbres». Il suffit aux parents de faire une demande à cet effet auprès du secrétariat municipal et de présenter une simple preuve de résidence, accompagnée du certificat de naissance ou d'adoption de l'enfant.

Les membres du conseil municipal espèrent que ce geste symbolique suscitera non seulement un attachement particulier de l'enfant envers sa municipalité, mais également curiosité et émotion chez les proches de l'enfant lorsque celui-ci leur présentera son arbre. De plus, la Bibliothèque de l'Avenir, dans le cadre de la Politique des familles et des aînés, est fière de collaborer au programme en donnant un livre à tous les nouveaux-nés inscrits.

Les mois d'avril, mai et juin 2018 seront donc les mois de l'inscription, puisque la distribution se fera au cours de l'été. Nous espérons sincèrement que tous les parents se feront un devoir d'inscrire leur enfant. Dans ce sens, L'Arrivage compte, avec votre permission, rendre hommage à tous ces nouveaux citoyens.



VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES

Cette année, la collecte des boues septiques et l'inspection des systèmes de traitement des eaux usées pour les résidences permanentes et saisonnières a débuté le 14 mai 2018. Conformément au Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées, communément appelé le (Q-2, r.22), les boues septiques des résidences habitées en permanence sont vidangées aux deux ans et aux quatre ans pour les résidences saisonnières. À la requête d'un certain nombre de personnes demandant à la municipalité de prolonger la fréquence des vidanges, il s'avère, qu'après consultation des autorités, il n'est pas possible d'autoriser une telle prolongation, le règlement ci-dessus cité est très clair à ce sujet. Pour faire effectuer une vidange AVANT la date prévue au calendrier des visites, vous n'avez qu'à contacter madame Jacinthe Bélanger, technicienne en environnement.

Une correspondance vous sera transmise environ deux semaines avant la date prévue et vous indiquera le moment de la vidange afin de prévoir le dégagement des couvercles. Veuillez noter que tous ceux qui reçoivent une correspondance en ce sens sont dans l'obligation de faire vidanger et inspecter leur installation au cours de l'année 2018.

Pour toute information, veuillez contacter madame Jacinthe Bélanger, technicienne en environnement au 418 422-2135 poste 26.

OFFRE D'EMPLOI

PRÉPOSÉ AUX SERVICES GÉNÉRAUX

(BANQUE DE CANDIDATURES)

SOMMAIRE DU POSTE

La Municipalité d'Adstock est à la recherche de surnuméraires (chauffeurs auxiliaires) possédant un permis de conduire de classe 3 afin de se créer une banque de candidatures pour son service de voirie.

PRINCIPALES FONCTIONS

Les principales fonctions du poste s'exercent dans les domaines d'activités suivants : déneigement, chauffeur, entretien divers relié aux travaux publics. Cette liste, non exhaustive, représente partiellement une description des tâches reliées à cette fonction.

Évoluant dans un milieu syndiqué, les candidats que nous désirons recruter doivent posséder les caractéristiques suivantes :

- détenir un permis de conduire valide de classe 3;
- aptitudes : responsable, bonne condition physique, aimant travailler en équipe;
- faire preuve d'autonomie, de dynamisme et de diplomatie;
- disponible pour un travail à horaire variable;
- ponctuel, motivé, polyvalent, travaillant, débrouillard et organisé dans votre travail.

RÉCEPTION DES CURRICULUM VITAE

Si vous croyez posséder toutes ces caractéristiques, la direction générale de la Municipalité d'Adstock, située au 35, rue Principale Ouest, Adstock G0N 1S0, est disposée à recevoir votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de motivation jusqu'au vendredi 15 juin 2018, 16h30. De préférence, vous transmettez vos documents par courriel à l'adresse : dg@municipaliteadstock.qc.ca. Il vous est également possible de les déposer en personne à l'adresse indiquée précédemment ou par fax au 418 422-2134.

naturive Inc.
penser eau futur
www.naturive.com

Aménagement des berges • Contrôle de l'érosion • Service conseil

Donald Breton
Directeur général
576, rue St-Georges
Thetford Mines (Québec) G6H 4S9

bureau : 418 332-4393
cell. : 819 582-1200
info@naturive.com

pyrus
aménagement paysager
centre jardin

Entretien paysager
Centre jardin
Centre pierres et pavés
Aménagement paysager
(Conception & réalisation)

info@pyrus.ca | www.pyrus.ca
Tél. Lambton: 418 486-7587
Tél. Thetford Mines: 418 335-6000
182, rang Saint-Michel
Lambton (Québec) G0M 1H0

Paysagiste CERTIFIÉ
APPO



LES BISONS BEAU CERONS SENC LINDA ROY

En vous dirigeant vers La Guadeloupe sur la route 269 à Adstock, vous avez sans doute remarqué qu'il y a un troupeau de bisons dans un champ sur votre gauche. Des bisons... des petits, des gros, qui se promènent dans un champ. Mais à qui appartiennent-ils et pourquoi un troupeau de bisons?

Ils appartiennent à Mélanie Bédard, agronome de formation et à Stéphane Dostie, électricien. En 2012, ils ont fait l'acquisition d'un troupeau de bisons dont sept femelles et un mâle. Leur but était de grossir le troupeau pour ensuite vendre la viande. Aujourd'hui, le troupeau s'est agrandi à une vingtaine de bêtes.

MAIS POURQUOI ACHETER DES BISONS?

Parce que c'est un animal qui demande moins de soins que les autres. Le bison peut vivre à l'extérieur à l'année longue. Il se nourrit exclusivement de fourrages, ce qui facilite son élevage. Le bison est considéré comme une espèce rustique et résistante aux maladies. Le bison est le plus gros mammifère terrestre d'Amérique du Nord. Le mâle peut atteindre deux mètres de hauteur et peut peser plus d'une tonne. Les bisons ont un odorat et une ouïe très développés; ils peuvent distinguer les odeurs à trois kilomètres de distance. Ainsi, ce genre d'élevage leur permettait de concilier la vie familiale, le travail et l'agriculture.

Leur deuxième objectif : vendre la viande... Qui dit bison dit transformation et mise en marché de la viande, ce qui leur plaisait! Les consommateurs désirent de plus en plus une viande de qualité, sans hormone ni antibiotique, élevée dans un environnement naturel. Par ailleurs, la viande de bison est de plus en plus recherchée puisque c'est une viande rouge qui ressemble à celle du bœuf mais avec un goût légèrement différent, plus maigre et contenant plus de fer, ce qui est fortement recommandé par les nutritionnistes.

La vente de la viande se fait directement à la ferme et dans les marchés publics, tel que celui de Thetford. Cela leur permet de rencontrer les gens et d'échanger avec eux sur l'élevage de leurs bisons. Vous pouvez également vous procurer une des différentes découpes de viande en les contactant directement à la maison.

En terminant, nous sommes habitués de voir des troupeaux de vaches mais ces jeunes entrepreneurs ont décidé d'avoir quelque chose de différent. Ce troupeau de bisons amène un attrait de plus dans le paysage d'Adstock, attire notre regard sur la route 269 ainsi que les lentilles des photographes. Nous souhaitons beaucoup de succès à Mélanie et à Stéphane dans leur entreprise!



Stéphane Dostie et Mélanie Bédard accompagnés de leur enfants soient Zachary, Mélanie et Sophie.

PRIX HOMMAGE AUX AÎNÉS

La Table de concertation des aînés de Chaudière-Appalaches a remis ses Prix Hommage Aînés 2018. La cérémonie s'est tenue à la Maison des Aînés de Lévis, le jeudi 19 avril 2018. Cinq personnes de la région ont été honorées. Parmi les lauréats, madame Madeleine Nadeau d'Adstock que nous tenons à féliciter pour son implication auprès des jeunes, des adultes, mais surtout des personnes aînées (AAVA). Elle met ses talents au service de la communauté.

L'activité « Hommage » vise à souligner l'apport d'une personne fortement engagée dans son milieu, ayant contribué de manière significative à l'amélioration du bien-être, de la qualité de vie, de la participation et du rôle des aînés dans la société québécoise.

MADELEINE NADEAU

Lorsqu'elle avait de jeunes enfants, Mme Nadeau a commencé à s'impliquer sur le Comité d'école de l'École aux Quatre-Vents à St-Méthode dont elle en est devenue la présidente par la suite et catéchète pour les jeunes du primaire.

Elle est membre du Cercle des Fermières de St-Méthode. Elle participe aux réunions mensuelles et plus ac-



Madeline Nadeau en compagnie de Cécile Dupont, administratrice de la Table de concertation des aînés de Chaudières-Appalaches

tivement lors de leur activité annuelle de deux jours.

Elle est devenue la présidente du Comité des bénévoles de St-Méthode (AAVA). Elle doit voir au recrutement des bénévoles et assumer la coordination des services offerts. Elle a remis en marche un service d'accompagnement-transport médical pour les aînés. Elle organise mensuellement une activité, qui consiste en des jeux : tels baseball-poches, bingo et jeux de cartes. Elle organise un dîner communautaire annuel entièrement préparé par les bénévoles auquel assistent une centaine d'aînés et offre même la livraison pour les personnes qui ne peuvent se déplacer.

Depuis quelques années déjà, elle est administratrice au sein de l'Association de l'Action volontaire Appalaches. Elle siège à quelques reprises sur les comités de sélection pour recruter du personnel. Par la suite, elle devient secrétaire du conseil d'administration.

Mme Nadeau aime beaucoup l'ordinateur, elle a organisé des cours de cerveau-actif et des cours d'informatique pour les aînés. Plusieurs organismes dont les Chevaliers de Colomb, le groupe d'Animation locale, les Œuvres communautaires font appel à ses connaissances de secrétariat, d'ordinateur et d'Internet pour faire rédiger leurs annonces d'activités qu'elle achemine par courriel au journal L'Arrivée, au Courrier Frontenac et au feuillet paroissial.

Également, elle s'implique chaque année comme bénévole au Défi 4 Vents.

Membre du Club Amitié FADOQ St-Méthode, elle s'implique régulièrement lors des activités offertes aux personnes aînées.

À l'église, elle donne la communion aux messes du dimanche et lors de mariages. Elle aide la secrétaire de la Fabrique.

Madeline Nadeau a commencé à s'impliquer au niveau des jeunes en 1987 et pour les aînés par la suite. Ses années de bénévolat effectuées en vue d'assurer le mieux-être des personnes aînées se traduisent en des retombées difficilement compilables.

En terminant, on peut toujours compter sur les services de madame Nadeau qui donne généreusement de son temps, elle est une bénévole très appréciée de sa communauté.

Bravo pour cet honneur bien mérité et merci!



Daniel Bisson
COACH EN IMMOBILIER COMMERCIAL

ROYAL LEPAGE

PRO

www.royallepage.ca

418-338-4220

Cell.: **418-334-4774**

daniel.bisson@royallepage.ca

GESTION IMMOBILIERE

ADSTOCK GIA
Membre du groupe SMC

Immeubles à revenus | Chalets à louer

9 rue de la Plage Est
Adstock (Québec) G0N 1S0
legroupesmc@explomet.com

418 422-5502

www.gestionimmobiliereadstock.com

www.gestionimmobiliereadstock.com

MEDAILLE DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR 2018

Les récentes distinctions remises aux bénévoles émérites remises par le lieutenant-gouverneur du Québec ont permis de rendre hommage à deux résidents d'Adstock qui sont bien connus dans le milieu pour leur grande implication.

M. JEAN-GUY MAROIS



Monsieur Jean-Guy Marois est résident de la municipalité d'Adstock dans le secteur St-Méthode. Bénévole extrêmement apprécié dans sa communauté, il contribue et donne de son temps dans plusieurs comités.

Les Chevaliers de Colomb prennent une place très importante dans sa vie. Il y est dédié depuis plusieurs décennies.

L'Âge d'Or est aussi une organisation qui lui tient beaucoup à cœur. Il est même membre des deux groupes qui sont présents dans le secteur St-Méthode.

Le comité de la Bibliothèque municipale l'Avenir : il faut d'abord savoir que le service de bibliothèque existe grâce à l'implication de quelques bénévoles qui étaient habilement dirigés par Jean-Guy qui est un responsable très motivé et très disponible. La bibliothèque est ouverte deux heures par semaine, cependant, monsieur Marois dit toujours qu'elle est ouverte 365 jours par année sur demande lorsqu'on appelle à son domicile.

Fait cocasse sur monsieur Marois, lors de notre Gala reconnaissance municipal de 2014, nous étions sur le point de remettre le prix de bénévole émérite à monsieur Marois. Or, lors de l'annonce de son nom sur scène, monsieur Marois avait disparu. Nous avons su qu'il était parti ouvrir la bibliothèque comme à chaque mercredi soir comme bénévole bien sûr.

Monsieur Marois a le bien-être de ses concitoyens à cœur depuis toujours. Il effectue le transport de personnes atteint d'un handicap ou dans l'incapacité de se déplacer dans les différents secteurs de la municipalité et dans les villes aux alentours également.

Afin d'améliorer la qualité de vie de ses concitoyens, monsieur Marois s'est impliqué dans l'élaboration de la politique familiale et municipalité amie des aînés (MADA) d'Adstock et est toujours présent pour aider les différents organismes qui préparent les brunchs bénéfice les dimanches et pour faire l'accompagnement des personnes endeuillées à la salle municipale.

M. YVAN GROLEAU

M. Yvan Groleau est résident de Sacré-Cœur-de-Marie, il est lui aussi très impliqué dans plusieurs organismes.

Au départ, il faut mentionner que monsieur Yvan Groleau est un bénévole très impliqué, et ce, dans plusieurs organismes communautaires du secteur Sacré-Cœur-de-Marie. Ses implications lui ont mérité le titre de Bénévole émérite au Gala reconnaissance de la Municipalité d'Adstock en 2015. Ce titre lui a été remis pour son apport exceptionnel dans son district et pour sa contribution à l'amélioration du mieux-être de sa communauté. Cette reconnaissance provient des citoyens, mais aussi des conseillers municipaux qui ont remarqué son travail.

Monsieur Groleau s'implique activement au sein de l'Âge d'Or de Sacré-Cœur-de-Marie en tant que président. Cet organisme joue un rôle important pour le mieux-être des aînés (dîner, après-midi de jeux, souper thématique).

Il prône également de saines habitudes de vie en s'impliquant dans les cuisines collectives (pour les jeunes et pour les adultes). Cette activité a lieu au Centre intergénérationnel et remplit plusieurs mandats dont briser l'isolement social des personnes aînées, mais aussi permettre aux plus jeunes de bénéficier de l'expérience des plus vieux.

Monsieur Groleau est aussi un membre très actif sur le conseil d'administration de la Coopérative multiservices qui a permis de ramener les services de proximité au village de Sacré-Cœur-de-Marie (dépanneur, comptoir postal, essence, lieu de rencontre). Tous les jours, il s'y rend pour rencontrer les clients, faire les dépôts et aider la gérante.

Ce bénévole exceptionnel se démarque enfin par son implication dans sa communauté chrétienne. Il est de ceux qui préparent des brunchs et plusieurs activités au bénéfice de l'église à laquelle il tient à mettre en valeur le patrimoine. Il s'occupe aussi, avec d'autres membres de la communauté, de l'entretien du cimetière et de l'église, et à accueillir les pèlerins qui visitent son village.

Si ce n'était pas assez, Yvan est aussi président du club de bridge local (l'un de ses passe-temps préférés) et aime passer du temps ses deux petits-enfants.

Monsieur Groleau est sans contredit un bénévole qu'on ne saurait se passer. Hyperactif sans doute, incapable de dire non, le cœur sur la main, Yvan est de toutes les causes et contribue au rayonnement de sa communauté et est quelqu'un sur qui on peut toujours compter.





LE CONSEIL EN BREF (mai 2018)

- Dépôt par Renée Vachon du **certificat d'attestation** pour la période d'accessibilité au registre référendaire pour le règlement d'emprunt 224-18 concernant l'achat d'équipements roulants, aucune signature n'a été déposée au registre.
- Le conseil a donné son appui à la MRC des Appalaches dans la **phase 2 du projet de la fibre optique** soit l'ingénierie préliminaire.
- **Adoption des règlements** : 218-18 amendant le règlement de zonage concernant la renaturalisation des bandes riveraines et l'abattage d'arbres, 219-18 amendant le règlement relatif à l'émission de permis et des certificats.
- **Adoption des projets de règlements** : 227-18 amendant le règlement de zonage afin de protéger certaines zones et activités face à l'implantation d'établissement à forte charge d'odeur, 228-18 amendant le règlement de lotissement, 226-18 concernant les ententes relatives aux travaux municipaux.
- Avis de motion, dépôt et **adoption du projet 230-18** concernant le règlement de zonage soit de préciser certaines définitions, assouplir sa réglementation relative aux rives et modifier les dispositions face aux bâtiments et constructions accessoires.
- Le conseil a accepté la demande d'approbation d'un **plan d'implantation et d'intégration architecturale** au 5, route du Mont-Adstock avec l'obligation de reboiser.
- Mandat donné à ÉcoGestion Solutions pour des services-conseils pour la **rédaction de règlements d'urbanisme** dans le projet Domaine Escapad (2 500 \$).
- Il est proposé que la MRC des Appalaches demande au gouvernement du Québec de créer une table de travail afin de trouver des solutions concernant l'**achat des terres agricoles** par des financiers, régimes de retraite et fonds d'investissements.
- Nominations de Ian-Olivier Roy et Charles Rodrigue à titre de **patrouilleurs nautiques** au Grand lac St-François.
- **Pôle récréotouristique du mont Adstock** :
 - mandat donné à une firme externe pour négocier la cession du chalet et des ententes à venir avec les intervenants de la montagne;
 - engagement de la municipalité auprès des investisseurs à construire ou rénover un chalet d'accueil et à prolonger le réseau routier entre le 6^e Rang et la route du Mont-Adstock à la hauteur de l'aide financière à recevoir;
 - d'obtenir de la MRC des Appalaches un montant de 115 000 \$ par année sur une période de 10 ans pour soutenir les activités et les opérations de la Coopérative du mont Adstock;
 - dépôt d'une demande d'aide financière au Fonds de développement de 100 M\$ du Mouvement Desjardins.
- Attribution d'un droit de passage entre le parc des cervidés et la 1^{ère} Avenue Ouest et fourniture de gravier au Club Chasse et Pêche pour **aménager un sentier pédestre**.
- **Aide financière** donnée à la Coopérative St-Méthode égale à la location perçue à la Coopérative pour le loyer à la salle municipale de l'Édifice Bernardin-Hamann; aménagement de l'ancienne quincaillerie et décontamination du terrain par le dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre du programme ClimatSol-Plus.
- **Incubateur agroalimentaire des Appalaches** : dépôt d'une promesse d'achat de 200 000 \$ par la municipalité pour l'achat d'une propriété dans la phase 2 du projet afin de loger les producteurs et entreposer les équipements.
- **Nomination** de Nicole Champagne à titre de représentante municipale au Comité du Parc national de Frontenac.
- **Dépenses** :
 - à Raymond Chabot Grant Thornton pour l'**évaluation et l'accompagnement** dans l'embauche de la directrice générale (11 745 \$);
 - pour l'**inscription du maire** au congrès de la Fédération québécoise des municipalités (780 \$);
 - pour l'achat d'un billet pour Pierre Quirion afin de représenter la municipalité au **souper-bénéfice du Club Rotary** (125 \$);
 - pour l'achat d'un billet pour Nicole Champagne afin de représenter la municipalité au **Gala Zénith**;
 - pour le **tournoi de golf du maire** de Sainte-Clotilde pour 4 personnes (220 \$);
 - pour l'**achat d'une publicité** au tournoi de golf de la Fondation du Cégep (125 \$);
 - pour l'achat de billets corporatifs de **20 droits de jeux** au Club de golf du mont Adstock (420 \$).
- **Contrats** :
 - accordé à Jean-Marc Grondin pour l'**entretien de certains édifices publics** secteur St-Méthode au tarif de 15 \$/h;
 - donné à Excavation Rodrigue pour **finaliser les travaux** admissibles à la subvention de DEC sur la rue Fortin Nord (15 000 \$);
 - à Stéphane Montpas pour l'**entretien de pelouse** à St-Daniel à 15 \$/h incluant une compensation pour l'essence et la fourniture d'équipements.
- **Subventions annuelles** :
 - à Plein air Adstock une première tranche de 5000 \$;
 - au Comité d'embellissement de Sacré-Cœur-de-Marie 2 500 \$;
 - à la Bibliothèque de l'Avenir 5 000 \$;
 - au Comité des loisirs de Sainte-Anne-du-Lac 1 500 \$.

DÉFI OSENTREPRENDRE

Pour la 20^e édition du Défi OSEprendre, de nombreux projets entrepreneuriaux de qualité ont été soumis au niveau primaire et secondaire. Toutes catégories confondues, c'est 27 projets qui ont été réalisés par plus de 560 élèves de la Commission scolaire des Appalaches. Chaque année, la Commission scolaire des Appalaches est fière d'encourager la participation des élèves au Défi OSEprendre en remettant un prix pour chaque projet inscrit. De plus, elle croit fermement que les qualités et les valeurs entrepreneuriales développées tout au long de la réalisation des projets favorisent grandement la motivation, la persévérance et la réussite scolaire. Félicitations à tous nos petits entrepreneurs en devenir, sans oublier les responsables des projets (enseignants, directions et intervenants) qui ont à cœur la réussite de leurs élèves.



Parmi les gagnants de cette 20^e édition, nous voulons signaler les élèves de l'École aux Quatre-Vents dans la catégorie primaire 1^{er} cycle avec leur projet « Cuisine pour tous! », un projet qui se veut une entreprise de production de repas nutritifs, complets et accessibles pour la communauté d'Adstock. Les repas offerts sont l'oeuvre d'élèves de 2^e et 3^e années, accompagnés de l'expertise d'un chef cuisinier. « Cuisine pour tous! » offre des repas avec une forte valeur protéinée grâce à la présence de viande offerte par des producteurs locaux.

UN DON POUR LES AÎNÉS

Les Chevaliers de Colomb ont fait un don de 125 \$ aux responsables du Manoir Valin, un don qui servira à défrayer les coûts de transport pour les bénévoles qui viennent divertir les aînés.

Marie-Pier Nadeau, Paul-Emile Bisson et Véronique Nadeau



FIN DES ACTIVITÉS

Le comité des bénévoles de St-Méthode (AAVA) a clôturé ses activités mensuelles, mercredi le 9 mai, qui sont le baseball-poches, les jeux de cartes et le bingo. Le tout fut suivi par la dégustation de tirs sur la neige. Quelques 47 personnes étaient présentes et se sont sucrées le bec. Nous offrons tout l'été nos 2 services : soit le Transport-accompagnement et la Popote roulante (mardi et jeudi). Merci à tous et bon été!

MERCI À DEUX BÉNÉVOLES

Lors de l'Assemblée générale tenue le 9 mai, les Œuvres communautaires (Comptoir familial) de St-Méthode ont souligné le départ de deux grandes bénévoles : d'abord Mme Rita Lachance Tardif qui a œuvré comme secrétaire-trésorière pendant 13 ans.

Puis, malgré l'absence de Mme Lucienne Tardif Turgeon, le comité a quand même mentionné sa grande implication par ses travaux manuels et sa présence assidue à toutes les réunions.

Un grand merci à vous deux !



PETITES ANNONCES

Location de salle : les prix pour la location de la salle communautaire de l'Association des Riverains du lac Jolicoeur est 100 \$ pour les membres et 120 \$ pour les non-membres. Info : Renelle Morissette 418 422-2982, 418 930-0205 cell ou renellemorissette@hotmail.com

Voyage : Groupe Voyage Québec organise un voyage le 16 juin au Marché aux puces de St-Eustache, le plus grand au Québec. Départ de St-Méthode, Robertsonville, Thetford Mines. Le prix comprend : autocar et le souper-buffet en route. Info : Rita 418 422-2077

LES ÉCOSYSTÈMES FORESTIERS EXCEPTIONNELS



L'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Chaudière mène actuellement un important projet visant à repérer les écosystèmes forestiers exceptionnels (EFE) de la région pour favoriser leur conservation. Les EFE contribuent à maintenir la diversité des écosystèmes et des espèces qui caractérisent la forêt québécoise. Ils regroupent trois catégories distinctes, soit les forêts anciennes, les forêts rares et les forêts refuges.

POURQUOI LES PROTÉGER ?

Les « **forêts anciennes** » désignent les peuplements qui n'ont pas été modifiés par l'homme, qui n'ont subi aucune perturbation naturelle majeure récente et où les arbres dominants ont largement dépassé l'âge de maturité. Plusieurs individus ont parfois des tailles impressionnantes et les essences observées sont des espèces tolérantes et semi-tolérantes à l'ombre telles que l'érable à sucre, le bouleau jaune et le hêtre à grandes feuilles. Ces forêts renferment à la fois des arbres vivants, sénescents et morts, et le sol y est parsemé de débris ligneux à divers stades de décomposition.

Les « **forêts rares** » représentent les groupements forestiers qui sont peu commun dans une région précise. Ils présentent un agencement rare de conditions écologiques. Dans notre région, les prucherais, les pinèdes et les hêtraies sont des exemples de peuplements considérés rares.

Les « **forêts refuges** » sont des peuplements où l'on retrouve plusieurs espèces rares dont on craint la disparition. Ces EFE constituent un refuge et assure la protection de ces espèces.

COMMENT RECONNAÎTRE LES FORÊTS ANCIENNES ?

Ce qu'il faut retrouver : arbres vivants de gros diamètre (selon l'essence), chicots de gros diamètre, débris au sol de gros diamètre, arbres sénescents, perturbations naturelles légères (trouée, structure étagée).

Ce qu'il ne faut pas retrouver : arbres coupés (pas d'abatage), perturbation sévères (feu, verglas, épidémie d'insectes), essences intolérantes à l'ombre (bouleau blanc, peupliers, noyer cendré, cerisier tardif) et essences intermédiaires (frêne blanc, pins, érable rouge, chêne rouge).

Les forêts anciennes représentent l'habitat idéal pour bien des espèces animales rares telles que la chouette rayée, le grand pic, le pékan ainsi que la martre d'Amérique. Ces espèces ne sont qu'une infime partie de celles qui côtoient les EFE. Elles ont toutes une grande valeur et méritent d'être conservées et protégées !

Vous reconnaissez ces caractéristiques dans votre forêt ?

Partagez cette découverte avec nous !
agencech@arfpc.ca • 418 335-1112

MERCI!

Une fois de plus la journée « Vente sac vert » qui s'est déroulée le jeudi 3 mai aux Œuvres Communautaires (comptoir familial) de St-Méthode fut un succès. Merci à ceux et celles qui ont participé de près ou de loin à cette journée.

Un merci spécial à Claire et Mariette qui ont préparé et mené de main de maître cette journée spéciale. Merci aussi à Jeanne d'Arc, Thérèse, Marielle et Jean-Guy qui ont aidé pendant la journée. Merci à Lucie pour sa contribution dans la soirée.

Revenez nous voir car chaque semaine, il entre de la nouvelle marchandise. Nous avons des casques de vélo, patins à roues alignées susceptibles de vous plaire. Rapportez vos patins trop petits, on pourra peut-être vous les échanger pour des plus grands. Il nous fait toujours plaisir de vous servir.

RETRAIT DU PROJET DE LOI 141

Le projet de loi 141 vise à réformer complètement l'encadrement du secteur financier québécois. Il contient en tout plus de 2 000 articles et vise une soixantaine de lois, dont une douzaine qu'il remplace ou modifie en profondeur. Beaucoup des réformes proposées sont également très complexes et très techniques, mais elles auront des impacts considérables sur les consommateurs et sur l'industrie. C'est un projet de loi volumineux, adopté avec un échéancier trop serré.

Bien que les associations reconnaissent la nécessité d'actualiser l'encadrement du secteur et saluent cet objectif du ministre des Finances, ils sont forcés de constater que les impacts du projet sont trop considérables pour qu'on l'étudie dans la précipitation.

Les associations de consommateurs demandent au ministre des Finances de retirer le projet de loi 141 et de mettre sur pied une consultation d'envergure sur l'encadrement du secteur financier, pour proposer une réforme adéquate qui tiennent compte des meilleurs pratiques internationales.

TRANSFORMATION DE LA PRESSE

L'AMECQ RÉAGIT



Le journal *La Presse* a annoncé le 8 mai dernier son intention de se transformer en organisme à but non lucratif. Selon le

président de l'Association des médias écrits communautaires du Québec, François Beaudreau, *La Presse* se déguise en Organisme à but non lucratif : « Il faut comprendre que ce ne sera pas tout à fait un OBNL mais une fiducie avec, à la clé, un futur statut d'organisme de bienfaisance. Bref, de la philanthropie, disons, «intéressée». Il poursuit en affirmant que les gouvernements, tant à Ottawa qu'à Québec, sont beaucoup plus enclins à satisfaire les intérêts d'un puissant groupe financier influent, avec ses 260 000 «ouvertures» sur les différentes plate-forme numériques de *La Presse* +, plutôt que de répondre aux demandes de l'Association des médias communautaires écrits du Québec, qui regroupe 81 journaux et magazines communautaires lus par plus d'un million de lecteurs.

Déjà, plusieurs responsables de médias écrits communautaires s'inquiètent à savoir ce qu'il adviendrait si tous les médias nationaux et régionaux se transformaient en faux organismes à but non lucratifs afin de recevoir des subventions et des crédits d'impôt de la part des gouvernements. L'AMECQ demande

donc aux gouvernements (fédéral et provincial) d'y réfléchir deux fois avant de subventionner les entreprises privées qui auraient l'intention de se déguiser en OBNL. « Il ne faut pas mettre en péril les véritables médias à but non lucratif », de conclure M. Beaudreau.

COMMENT TIRER LE MEILLEUR DES FRUITS ET DES LÉGUMES LOCAUX

Aucune saveur ne surpasse celle des fruits et des légumes locaux. Affinez vos sens pour devenir un expert pour choisir les meilleurs fruits et légumes à votre magasin.

Jeffrey Phung, expert en fruits et légumes, partage quelques-unes des façons dont il inspecte les fruits et légumes canadiens pour choisir les meilleurs pour ses magasins.

- Assurez-vous que le feuillage est vert et croquant. En général, cela indique que les légumes verts, comme la laitue ou les asperges, ont été récoltés récemment et entreposés à la bonne température, et qu'ils seront croquants à souhait. « Lorsque vous choisissez des fraises, des betteraves ou des carottes, le fait qu'ils aient des tiges ou des feuilles vertes bien saines sont un bon signe », explique Phung.
- Sentez les fruits mous comme les abricots, les pêches et les prunes. Tout comme l'odeur des fromages fins, celle de ces fruits peut être un bon indicateur de leur fraîcheur. Recherchez des fruits à noyau odorants et fermes, mais tendres. Pour obtenir une saveur optimale, conservez ces produits à l'extérieur de votre réfrigérateur, et mangez d'abord ceux qui sont les plus odorants et mous.

- Pincez les raisins et tâtez les cantaloups. « Il y a une bonne raison pour laquelle vous voyez des gens pincer les raisins dans les allées de fruits et légumes, explique Phung. Les raisins fermes se conservent habituellement plus longtemps et sont plus juteux et plus sucrés. » Un cantaloup mou ne doit être choisi que si vous prévoyez le manger le jour même, il est donc préférable de le vérifier régulièrement en le tâtant près de la tige.
- Quant au truc véhiculé pour vérifier la fraîcheur des melons d'eau, soit cogner dessus, Phung reste sceptique à son égard. « J'ai entendu beaucoup de trucs pour choisir un bon melon d'eau, mais je pense que le meilleur truc, c'est de magasiner au bon endroit. »

Les épiceries de quartier sont de bons endroits pour obtenir des fruits et des légumes frais prêts à servir, puisque durant la haute saison, environ la moitié de tous leurs fruits et légumes proviennent de producteurs agricoles canadiens.

Source : www.leditionnouvelles.com



**Qualité et fiabilité
au meilleur prix**

819 751-0125 • 1 800 580-0125
www.quebecinternet.net



À partir de
39,95\$
+ taxes
par mois



À partir de
20,00\$
+ taxes
par mois



À partir de
25,00\$
+ taxes
par mois

Les prix sont sujets à changement sans préavis. Les prix annoncés incluent le rabais pour facturation électronique et de paiement pré-autorisé. Contactez-nous pour plus d'informations.



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE : : 6-7-13-14-20-21-27-28
Mercredi-19h/20h-jeudi 14h/15h

PROCHAINE ÉDITION

14 JUIN 2018 DATE DE TOMBÉE POUR LES
 ARTICLES DE L'ÉDITION DE **JUILLET-AOÛT**
 INFO: LISE 418 422-2272
 OU BERNADETTE 418 338-2531

- 2** [Samedi] Défi 4-Vents
- 3** [Dimanche] 8h30 à 13h30: journée familiale de pêche au parc des cervidés.
9h30 : assemblée annuelle du chemin de la Presqu'île au Centre des Loisirs de Ste-Anne-du-Lac. Bienvenue à tous!
- 4** [Lundi] Cueillette de la récupération
19h30 : conseil municipal au Centre des loisirs Ste-Anne-du-Lac
- 5** Journée mondiale de l'environnement
- 6** [Mercredi] 17h30 : Fermières St-Méthode : vous invite au restaurant Rivana pour notre souper de fin d'année. Donner votre nom aux membres de la direction. Bonnes vacances à tous et aussi à l'équipe de L'Arrivage. Marjolaine Fortin, présidente.
- 9** [Samedi] 9h30 à 16h00 : Coopérative multiservices de Sacré-Cœur-de-Marie : marché aux puces au Centre intergénérationnel, situé au 252, chemin Sacré-cœur Ouest.
- 10** [Dimanche] 9h30 à 16h00 : Coopératives multi-services de Sacré-Cœur-de-Marie : marché aux puces au Centre intergénérationnel.
- 11** [Lundi] Cueillette des ordures
- 12** [Mardi] 18h00 : assemblée générale annuelle du Cercle des Fermières SCDM au Centre intergénérationnel. Le tout débutera par un souper collectif, suivi des élections, prix de l'exposition et suggestions pour le programme 2018 – 2019. Bienvenue à toutes et au plaisir de vous rencontrer!
- 17** [Dimanche] fête des Pères

- 18** [Lundi] Cueillette de la récupération
- 20** [Mercredi] 19h00 : le Club Amitié FADOQ St-Méthode vous invite à son assemblée annuelle qui aura lieu à l'édifice Bernardin-Hamann, qui sera suivi d'un léger goûter. Bienvenue à tous! Info : Yvon Grégoire
- 21** Début officiel de l'été
 [Jeudi] 18h30 : spectacle du duo Anything sur le perron de l'église St-Méthode
- 23** [Samedi] 13h00: Fête de la Saint-Jean au Complexe Mariette et Joseph Faucher
- 24** FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC



- 25** [Lundi] Cueillette des ordures
- 28** [Jeudi] Collecte des objets volumineux dans les zones de villégiature
- 30** Échéance du 2^e versement des taxes municipales

ERRATUM AU CALENDRIER MUNICIPAL

Contrairement à ce qui a été annoncé dans le calendrier municipal, le Triduum de Sainte-Anne à l'église Très Saint-Cœur-de-Marie se tiendra les 24-25 et 26 juillet 2018.



Ristourne 2018

1 374 000 \$

